

L'épopée des trois capitaines (Jean-Jacques DENIZOT)

J-J. DENIZOT

L'EPOPEE DES TROIS CAPITAINES

Jean CLAVERANNE

Henri MORIN

Yvan TOMMASI

TROIS VIES - UN DESTIN

préface : Charles JEANTELOT
Ministre Plénipotentiaire (R) Ancien Ambassadeur
Commandeur de la Légion d'honneur

postface : commandant Louis STIEN
Commandeur de la Légion d'honneur



Un légionnaire, un artilleur et un para-colo.

Unis par un même destin, ils se sont croisés au début des années 50 dans les camps de prisonniers viet minh et reposent dans le même caveau.

l'un d'eux était mon Grand Cousin.

Les commandos du nord Vietnam



Chef de Bataillon Yvan TOMMASI



Au 8^{ème} R.P.I.Ma. à CASTRES, en juillet 1997, le Commandant ® Yvan TOMMASI reçoit la cravate de Commandeur dans l'Ordre National de la Légion d'honneur des mains du Général (cr) Louis FOURCADE, son ancien chef des commandos en Indochine et son ancien chef de corps au 8^{ème} Régiment de Parachutistes Coloniaux en Algérie.

Photo collection Jeanne TOMMASI

Yvan TOMMASI est né, d'une famille modeste, le 13 janvier 1921 à DJIDJELLI en Algérie. Il perd sa mère à l'âge de quatre ans mais poursuit sa scolarité dans sa ville natale dans le but de devenir instituteur. N'acceptant pas l'armistice, le 24 janvier 1941 il s'engage à PHILIPPEVILLE au titre du 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais qu'il rejoint à CASABLANCA.

En mai 1942 il est nommé caporal puis rapidement caporal-chef. Fin 1942 il entre à l'école Militaire de CHERCHELL comme Elève Officier de Réserve. Il en sortira aspirant en mai 1943 et sera affecté au 15^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais puis, en août, au Bataillon de Marche 21 avec lequel il rejoindra la 1^{ère} Division Française Libre en Tripolitaine. Il est ensuite en Tunisie puis en Algérie où il embarque pour rejoindre la 1^{ère} D.F.L. Le B.M. 21 débarque à NAPLES le 20 avril 1944. Il reçoit sa première citation à l'ordre de la brigade et est nommé sous-lieutenant de réserve. Quelques temps plus tard, après avoir débarqué à CAVALAIRE il est grièvement blessé à l'assaut d'un village en Haute Saône, mais continue le combat. Cela lui vaudra une seconde citation à l'ordre du corps d'armée. Il retourne de nouveau, avec le B.M. 21, cette fois dans le Piémont où il se distingue encore particulièrement et sera cité à l'ordre de l'armée.

Il est promu lieutenant de réserve en septembre 1945.

Par ses excellents états de service il est nommé lieutenant d'active en juin 1946, sans passer par l'E.M.I.A., alors qu'il se trouve en SOMALIE avec le Bataillon Mixte Sénégalais-Malgaches où il est fait chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur (D.P.L.V.).

En 1949 il est affecté à MEUCON au 7^{ème} Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes où il passe son brevet de saut.

En mars 1950, lors d'une séance d'instruction de sabotage, un accident lui fait perdre sa main droite. Une jeune recrue ayant commis une erreur de manipulation, il s'en aperçoit et, conscient que l'engin allait lui exploser dans les mains, il se précipite pour lui arracher la charge et c'est lui qui en subit les conséquences. L'on aurait pu croire que son début dans les T.A.P. s'arrêterait là ? Et bien non, devant cette volonté farouche, le général GILLES ne s'opposera pas à ce qu'il continue de sauter. Comme il ne peut pas se diriger à cause de son handicap, il est le premier à la portière, à sauter à la place du siki.

En décembre 1950 il est muté au 5^{ème} Groupement Colonial de Commandos Parachutistes et embarque pour l'Indochine en juillet 1951. Après s'être distingué lors des opérations au mont Bavi, il est affecté en février 1952, comme instructeur aux commandos du nord Vietnam au sein du Centre d'Instruction des Troupes Aéroportées d'Indochine, commandé par le Commandant Louis FOURCADE. En avril 1952 il est nommé Capitaine. Les stagiaires commandos participent aux opérations sur le terrain qu'il prépare et mène lui même. Lors d'un de ces raids audacieux en plein territoire ennemi, à Yen Cu en janvier 1953, son commando tombe dans une importante embuscade meurtrière et, après épuisement des munitions, il est fait prisonnier. Alors que les officiers sont internés au camp n° 1 qui leur est réservé, il est le seul à être dirigé sur le camp 113, de triste renommée, puisque y sévit l'ignoble et tristement célèbre français Georges BOUDAREL qui, enseignant la philosophie en Indochine, lors de son appel sous les drapeaux, est insoumis et passe à l'ennemi. Il est adjoint au chef de camp comme commissaire politique et particulièrement chargé de l'endoctrinement des prisonniers. Celui-ci essaiera par tous les moyens de « casser » le capitaine. Entre autres humiliations, il le désignera comme « fossoyeur » pour enterrer les morts du camp en maniant la pelle et la pioche avec une seule main et son moignon. Mais il dut s'incliner devant une telle résistance, aussi bien physique que morale et le fit transférer au camp n° 1 en septembre 1953. Il est libéré en septembre 1954 où il est rapatrié par avion à PARIS.

Après son congé de fin de campagne, il rejoint le Groupement d'Instruction des Troupes Coloniales en Métropole à FREJUS.

Puis c'est le départ pour l'Algérie en avril 1956 où, après des affectations différentes dont une qui lui vaudra l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec citation à l'ordre du corps d'armée, le Colonel Louis FOURCADE, son ancien chef des commandos, fait appel à lui en juin 1958. Il commande la 3^{ème} compagnie du 8^{ème} Régiment de Parachutistes Coloniaux avec laquelle il obtient sa seconde citation à l'ordre de la division sur sa croix de la Valeur Militaire.

En avril 1959 il est affecté à l'état major de la 2^{ème} région militaire à LILLE puis est muté, en août 1960, au 23^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine en Mauritanie. Le 1^{er} janvier 1962 il est, enfin, promu au grade de Commandant. A la dissolution du régiment il passe au Groupement Saharien N° 1 jusqu'en février 1963. Son congé de fin de campagne terminé il retrouve le 8^{ème} Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine à CASTRES. Il est promu Officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur et occupe les fonctions de commandant en second.

Il prend sa retraite en mai 1966 et se retire dans cette ville.

Nombre de ses subordonnés et de ses supérieurs, qui l'ont très bien connu, regrettent qu'il n'ait pas eu l'avancement qu'il méritait.

Mais il ne reste pas inactif car il va s'occuper, pendant près de trente ans et avec passion, de l'amicale des anciens du 8^{ème} R.P.C./R.P.I.Ma. dont une salle lui était réservée dans l'enceinte du quartier Fayolle.

En 1997 il est promu au grade de Commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Il décède en septembre 1999 et repose, avec ses deux compagnons d'armes, au cimetière de CASTRES.



Yvan à la chasse aux sangliers dans la forêt aux environs de DJIDJELLI à la fin des années 30.

Photo collection famille TOMEÏ



Le capitaine Michel Legrand, officier de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, titulaire de la Military Cross avec 2 barres, 34 ans, commande l'Ecole de commandos. Au second plan : son adjoint, le capitaine Yvan Tomasi, chevalier de la Légion d'Honneur, 31 ans. Tous deux sont parachutistes.

Revue « Indochine Sud-Est Asiatique »
« l'île aux risque-tout », mars 1953.

Yvan TOMMASI est titulaire de ces principales décorations :



Commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur



Croix de Guerre 1939-1945



Armée



Corps d'Armée



Brigade



Croix de Guerre T.O.E.



Armée



Division



Croix de la Valeur Militaire



Corps d'Armée



Division



Croix du Combattant Volontaire



Médaille Coloniale





Médaille Commémorative
Campagne d'Italie
1943-1944



Médaille Commémorative
Campagne de France
1939-1945



Médaille Commémorative
d'Indochine.



Médaille Commémorative
d'Algérie



Médaille des Blessés



deux blessures de guerre

Il a principalement servi au :



6^{ème} Régiment de
Tirailleurs Sénégalais



Ecole militaire de
CHERCHELL



15^{ème} Régiment de
Tirailleurs Sénégalais



Bataillon de Marche
21



7^{ème} Bataillon Colonial
de Commandos Parachutistes



5^{ème} Bataillon Colonial
de Commandos Parachutistes



Groupement d'Instruction
des Troupes Coloniales
en Métropole



8^{ème} Régiment de Parachutistes
Coloniaux



23^{ème} Régiment d'Infanterie
de Marine



8^{ème} Régiment de Parachutistes
d'Infanterie de Marine

Par le Major (H) Alain TOMEÏ, en hommage à son Grand cousin.

**Avec l'aimable autorisation et le précieux concours
de Madame Jeanne TOMMASI
et de Monsieur Jean-Jacques DENIZOT
(Extraits de son livre «l'épopée des trois Capitaines»)**